

**Créateur
d'avenir**

RAPPORT ANNUEL

2024-2025

*Centre
de services scolaire
des Laurentides*

Québec  
 

Message de la présidence du conseil d'administration et de la direction générale du Centre de services scolaire des Laurentides

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel du Centre de services scolaire des Laurentides pour l'année scolaire 2024-2025. Cette année a été marquée à la fois par de belles réalisations et par d'importants défis organisationnels, que nous avons su relever grâce à la mobilisation et au professionnalisme de l'ensemble de notre communauté éducative.

L'année 2024-2025 s'est inscrite dans un contexte d'optimisation des ressources et de réévaluation de certaines priorités. Cela nous a amenés à revoir nos stratégies, à planifier différemment et à innover dans nos façons de faire. Malgré ces ajustements, notre organisation est demeurée fidèle à sa mission première : offrir des services éducatifs de qualité à tous les élèves, jeunes et adultes, et soutenir leur réussite dans un environnement bienveillant et inclusif.

Notre démarche collective s'est de nouveau appuyée sur trois grandes priorités organisationnelles qui guident nos actions :

1. La réussite des élèves
2. La gestion axée sur les résultats au profit d'une culture d'amélioration continue
3. L'amélioration de l'expérience-employé

La réussite des élèves demeure au cœur de toutes nos décisions. Chaque jour, des efforts concertés sont déployés afin d'offrir un accompagnement personnalisé, adapté à la diversité des besoins et des réalités de nos élèves. L'ensemble de nos équipes – directions, enseignants, professionnels, personnel de soutien et partenaires – travaille de concert pour favoriser un milieu propice à l'apprentissage, à l'épanouissement et à la persévérance scolaire. À titre d'exemple, nous avons poursuivi la mise en œuvre de projets déjà en place dans certains établissements, dont les classes hybrides et le co-enseignement. Ces approches, fondées sur la collaboration et l'adaptation des pratiques pédagogiques, continuent de démontrer des résultats probants et soutiennent des interventions plus ciblées et efficaces auprès des élèves.

La gestion axée sur les résultats s'est encore une fois affirmée comme un levier de développement organisationnel. Les pratiques d'évaluation et de reddition de comptes mises en place permettent non seulement de mesurer l'efficacité de nos actions, mais aussi de nourrir une **culture d'amélioration** continue à tous les niveaux. Cette approche favorise la cohérence de nos interventions, l'alignement de nos objectifs et le maintien d'une vision commune centrée sur la réussite éducative.

En ce sens, nous avons encore une fois cette année inscrit l'ensemble des cadres scolaires à une formation conjointe dans le but de favoriser le développement d'un langage commun au sein de notre organisation. Au cours de la période 2024-2025, les cadres ont participé à une formation sur la reconnaissance et sur l'intelligence artificielle.

Puis, **l'amélioration de l'expérience-employé** représente un pilier essentiel à la vitalité et à la stabilité de notre organisation. Conscients que la qualité du milieu de travail a un impact direct

sur la réussite des élèves, nous avons poursuivi nos initiatives visant à reconnaître la contribution du personnel, à soutenir son développement professionnel et à promouvoir le bien-être au travail. Ces actions contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance et à consolider notre culture organisationnelle fondée sur la collaboration, la bienveillance et l'engagement.

Par ailleurs, un nouvel intranet destiné à l'ensemble du personnel a été déployé cette année. Cet outil, à la fois dynamique et structurant, témoigne de notre volonté de maintenir une communication ouverte et transparente. Il constitue désormais un canal central pour partager nos valeurs organisationnelles, transmettre des informations essentielles relatives à notre mission et mettre en lumière les bons coups de l'organisation.

Malgré les défis rencontrés, cette année a mis en lumière la résilience et la capacité d'adaptation de nos équipes. Les réalisations présentées dans ce rapport témoignent du dévouement de tous celles et ceux qui contribuent, jour après jour, à faire du Centre de services scolaire des Laurentides un milieu d'apprentissage vivant, inclusif et porteur d'avenir.

Nous souhaitons exprimer notre sincère reconnaissance à l'ensemble des membres de notre communauté scolaire — élèves, parents, membres du personnel, directions, partenaires et membres du conseil d'administration — pour leur engagement constant et leur précieuse collaboration.

C'est collectivement que nous continuons à bâtir une organisation solide, guidée par une vision claire et animée par une volonté commune : assurer la réussite et le bien-être de chaque élève, aujourd'hui et pour les années à venir.



Martin Barbeau
Président du conseil d'administration

Sébastien Tardif
Directeur général



Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire.....	5
1.1 Le centre de services scolaire en bref	5
1.2 Faits saillants	6
1.3 Services éducatifs et autres services	7
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	8
2.1 Conseil d'administration.....	8
2.2 Autres comités de gouvernance	9
2.3 Code d'éthique et de déontologie.....	11
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	11
3. Résultats	13
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	13
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	25
3.3 Procédure d'examen des plaintes	27
4. Utilisation des ressources.....	29
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	29
4.2 Ressources financières	31
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	34
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	35
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	35
5. Annexe du rapport annuel	39
a) Document de règles de régie interne.....	39

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Depuis plus de 50 ans, le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) poursuit sa mission d'offrir des services éducatifs de qualité et de répondre aux besoins de la région pour contribuer à son développement. Le CSSL dispense l'enseignement à quelque 9 000 élèves de 23 établissements scolaires répartis dans 36 immeubles.

En plus de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, le CSSL offre des programmes de formation professionnelle menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles ou à une attestation de spécialisation professionnelle dans les domaines de la santé, de la restauration, de la vente, de l'administration, de la construction ou de l'horticulture.

Le secteur de la formation générale des adultes accueille les élèves dans trois centres ou en formation à distance. De la formation sur mesure peut également être offerte par le Service aux entreprises (SAE) aux employeurs qui souhaitent enrichir les compétences professionnelles de leurs employés. Le projet COUD a également été développé, afin de former, diplômer et intégrer (ou maintenir) en emploi des ouvriers par une formule d'alternance travail-études (ATE) dans laquelle les participants sont rémunérés pour le temps d'apprentissage en classe et en entreprise.

Territoire

Le territoire compte 3 200 kilomètres carrés et représente 4 385 kilomètres linéaires. Il couvre 33 municipalités regroupées principalement au sein des MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides. La municipalité de Saint-Donat, où nous avons une école, est cependant située sur le territoire de la MRC de Matawinie.

Administrativement, les établissements scolaires sont répartis en trois secteurs : sud, centre et nord. Le centre administratif est situé au secteur centre, à Sainte-Agathe-des-Monts.

Établissements scolaires en 2024-2025

Écoles primaires	Écoles secondaires	Centre
Au-Cœur-de-la-Nature	École secondaire Augustin-Norbert-Morin	Centre de formation Laurentides (formation professionnelle et formation générale des adultes)
Campus primaire Mont-Tremblant	École secondaire Curé-Mercure	
Chante-au-Vent	Polyvalente des Monts	
École de l'Expédition	Sacré-Cœur (primaire et secondaire)	
École primaire de Saint-Sauveur (<i>le nom a changé pour École de la Vallée le 11 juin 2025</i>)	Vert-Pré (primaire et secondaire)	

Fleur-des-Neiges		
L'Arc-en-Ciel		
La Relève		
Le Carrefour		
L'Odyssée		
Le Tremplin		
Lionel-Groulx – Monseigneur-Bazinet		
Monseigneur-Ovide-Charlebois – Monseigneur-Lionel-Scheffer		
Notre-Dame-de-la-Sagesse		
Saint-Jean-Baptiste – Sainte-Marie		
Saint-Joseph		

1.2 Faits saillants

- Août 2024 : [Rentrée 2024-2025 : le personnel scolaire est au rendez-vous!](#)
- Octobre 2024 : [Ouverture exceptionnelle d'une nouvelle classe de maternelle 4 ans à Mont-Tremblant](#)
- Décembre 2024 : [Vers une nouvelle école à Val-David : des étapes clés franchies](#)
- Décembre 2024 : [Penser l'éducation autrement : un leitmotiv pour le CSSL](#)
- Janvier 2025 : [L'ouverture des capsules temporelles à la Polyvalente des Monts : Un voyage dans le temps à Sainte-Agathe-des-Monts](#)
- Février 2025 : [Célébration du 35^e anniversaire du programme Arts-Études Musique de l'école secondaire Curé-Mercure](#)
- Mars 2025 : [Le Centre de services scolaire des Laurentides reçoit ses cibles d'investissement pour les trois prochaines années](#)
- Mai 2025 : [Spectacle-bénéfice de Gregory Charles : un événement en soutien à la réussite des élèves du CSSL](#)
- Juin 2025 : [Deux élèves du Centre de formation des Laurentides couronnés champions nationaux aux Olympiades canadiennes des métiers et technologies 2025 de Skills/Compétences Canada!](#)
- Juin 2025 : [La murale Art-Histoire : la force d'un projet collectif réactualisé à la Polyvalente des Monts](#)
- Mise en œuvre de la fusion de la formation générale des adultes, de la formation professionnelle et du service aux entreprises

1.3 Services éducatifs et autres services

Parallèlement à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ainsi que la formation professionnelle et la formation générale des adultes, le CSSL offre des services particuliers et complémentaires afin de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages. Le Centre de services scolaire des Laurentides offre des services pour les élèves aux prises avec une limitation, un handicap, ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Beaucoup de ces élèves fréquentent une classe régulière et bénéficient d'un accompagnement ou de services adaptés. Par ailleurs, certaines classes sont dédiées à un groupe d'élèves présentant des difficultés particulières. Le territoire du Centre de services scolaire est divisé administrativement en trois pôles géographiques et certains services sont répartis selon une approche sectorielle pour regrouper des services selon les secteurs sud, centre ou nord ou encore sur une base régionale où tous les élèves du Centre de services scolaire sont regroupés. D'autres classes sont situées localement pour accueillir les élèves du territoire juridictionnel de l'école. Plus d'informations se trouvent sur le [site Internet du CSSL](#).

Le CSSL bénéficie également du soutien d'une équipe de professionnels au niveau des services complémentaires, notamment des psychoéducateurs, un psychologue, des orthophonistes, des orthopédagogues et des ergothérapeutes.

Le Centre de services scolaire offre également des services d'enseignement pour des élèves en provenance du réseau des services sociaux relevant du Centre jeunesse des Laurentides à l'école Vert-Pré d'Huberdeau et dans certaines écoles de Sainte-Agathe-des-Monts.

La reddition de comptes relative à la qualité de ces services se reflète dans les objectifs et le degré d'atteinte des cibles du Plan d'engagement vers la réussite.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

Nom	Poste occupé	Précision
Martin Barbeau, président	Membre parent	District des Pays d'en-haut
Gabriel Dagenais, vice-président	Membre parent	District des Hauteurs
Véronique Menand	Membre parent	District au Cœur-du-Territoire
Normand Sénéchal	Membre parent	District du Grand-Tremblant
Marie-Hélène Vigeant (démission le 28 juin 2025)	Membre parent	District des Belles Histoires
Julie Moreau (assermentée le 28 août 2024)	Membre de la communauté	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Alexandre Girard-Duchaine (assermenté le 28 août 2024)	Membre de la communauté	Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
André Mongeau	Membre de la communauté	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Charles Perreault	Membre de la communauté	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Pierre-Luc Tremblay	Membre de la communauté	Personne âgée de 18 et 35 ans
Geneviève Bourgeois (assermentée le 12 mars 2025)	Membre du personnel	Personnel enseignant
Vacant	Membre du personnel	Personnel non-enseignant
Marie-Ève Laframboise	Membre du personnel	Direction d'établissement
Stéphanie Leclerc	Membre du personnel	Personnel d'encadrement
Pascal Savard	Membre du personnel	Personnel de soutien

Calendrier des séances tenues

- 28 août 2024
- 9 octobre 2024
- 11 décembre 2024
- 5 février 2025
- 12 mars 2025
- 9 avril 2025
- 11 juin 2025
- 27 juin 2025 (extraordinaire)

Décisions du conseil d'administration

- Adoption d'une politique d'encadrement du recours à une mesure contraignante
- Redéfinition des aires de desserte en vue de l'ouverture de la nouvelle école de Saint-Sauveur
- Changement de nom d'établissement pour le secteur de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et du service aux entreprises
- Adoption du code d'éthique à l'intention des centres de services scolaires et des établissements d'enseignement privés
- Adoption du Plan triennal de la répartition et de la destination des immeubles 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028
- Changement de nom pour l'école primaire de Saint-Sauveur et orientation quant à la désignation du Pavillon Marie-Rose où sera sise l'école de l'Expédition
- Adoption d'une Politique pour contrer le harcèlement psychologique et sexuel en milieu de travail
- Adoption d'une Politique relative au programme d'accès à l'égalité en emploi

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Sébastien Tardif Louis Piché Charles Perreault Véronique Menand Pascal Savard Gabriel Dagenais André Mongeau Normand Sénéchal
Comité de vérification	Sébastien Tardif Marie-Josée Albert André Mongeau Stéphanie Leclerc Martin Barbeau Pascal Savard Marie-Ève Laframboise Alexandre Girard-Duchaine Gabriel Dagenais
Comité des ressources humaines	Sébastien Tardif Nathalie Couturier Pierre-Luc Tremblay Normand Sénéchal

	Julie Moreau Martin Barbeau Marie-Hélène Vigeant
--	--

■ **Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres¹**

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Sébastien Tardif Julie Lamonde Louis Piché Gino Sauro Marie-Ève Laframboise Marie-Josée Albert Stéphane Pipon Nathalie Couturier Marie-Chantal Arcand Edith Mantha Isabelle Forget Marc-André Bérubé-Turgeon Véronique Landry-Bolduc Julie Brunelle Benoit Langlois Philippe-Antoine Gosselin Louis-Dave Bergeron Stéphanie Leclerc Marc Bertrand Emmy Therrien
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Nathalie Couturier Emmy Therrien Caroline Provost (dernier comité en février 2025) François Bernier Annie Gloutney Annie Domingue Myriam Turcotte François Bernier
Comité consultatif de transport	Sébastien Tardif Pierre-Luc Normand Marc-Antoine Brissette Mario Aubuchon Pascal Savard Marie-Ève Laframboise
Comité de parents (ou comité régional de parents)	Isabelle Leblanc

¹ Au 30 mai 2025

et comité central de parents, le cas échéant)	Normand Sénéchal Maxime Rozon John Monaghan Geneviève English Vallières Julie Sirois Tania Maddalena Carine Gohier Thérèse Gauthier Mélissa Constantineau Pierre-Alexandre Legault Marie-Josée Gosselin Mirka Léveillé Julien Bertrand Margarita Solis Jean-Luc Gagnon Marie-Hélène Vigeant Fannie Allard Jean-François Ménard
---	---

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Les règles de régie interne du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie visées à l'article 29 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du CA d'un CSS sont en annexe au présent document.

Aucun manquement n'a été constaté durant l'année 2024-2025.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

■ Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2023-2024 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	
3. Divulgations fondées	
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4:	
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris	

de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	

Aucune divulgation d'actes répréhensibles n'a eu lieu durant l'année scolaire 2024-2025.

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 est entré en vigueur dès l'année scolaire 2023-2024.

ENJEU 1 : UN PARCOURS DE RÉUSSITE POUR CHACUN

- **Orientation 1 : Accroître la réussite et la persévérance scolaire de l'élève par un soutien et un accompagnement adaptés à sa situation tout au long de son parcours**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027	Résultats 2027-2028
Objectif 1 : D'ici juin 2027, accroître la réussite des élèves en littératie en augmentant de 15 % le nombre d'élèves dans la zone « sans risque ».	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire	80 % (plan stratégique)	62,8 %	72,2 %			
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire	75 % (plan stratégique)	58,8 %	54,8 %			
	Pourcentage d'élèves dans la zone « sans risque » en français	Primaire : 79,7 % Secondaire : 62 %	Primaire : 63 % Secondaire : 45,2 %	Primaire : 65,9 % Secondaire : 42,3 %			
Objectif 2 : D'ici juin 2027, accroître la réussite des élèves en numératie en augmentant de 15 % le nombre d'élèves dans la zone « sans risque ».	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6 ^e année du primaire, dans le réseau public	Résoudre : 75 % (plan stratégique)	76,9 %	66,3 %			
	Pourcentage d'élèves dans la zone « sans risque » en mathématique	Primaire : 81 % Secondaire : 1 ^{er} cycle : 71,6 % 3 ^e secondaire : 72,7 % 4 ^e secondaire CST : 61,6 % 4 ^e secondaire	Primaire : 67,1 % Secondaire : 1 ^{er} cycle : 55 % 3 ^e secondaire : 50,6 % 4 ^e secondaire CST : 55,2 % 4 ^e secondaire	Primaire : 68,5 % Secondaire : 1 ^{er} cycle : 47,5 % 3 ^e secondaire : 49,1 % 4 ^e secondaire CST : 52,6 % 4 ^e secondaire			

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025- 2026	Résultats 2026- 2027	Résultats 2027- 2028
		SN : 74,3 %	SN : 59 %	SN : 55,6 %			
Objectif 3 : D'ici juin 2027, accroître la persévérance scolaire en augmentant de 10 % le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	86 % (plan stratégique)	Cohorte 2017-2024 Total : 68, 58 % Après 5 ans : 61, 18 % Après 6 ans : 66,53 %	Cohorte 2018-2025 Total : 73,6 % Après 5 ans : 71,1 %			
	Taux d'obtention des garçons d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	81 % (plan stratégique)	62,73 %	70,0 %			
	Taux d'obtention des élèves HDAA d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	63 % (plan stratégique)	57,93 %	Données non disponibles			
Objectif 4 : D'ici juin 2027, augmenter de 10 % la diplomation en formation professionnelle.	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	85 % (plan stratégique)	Cohorte 2021-2024 84,2 %	Données non disponibles			
	Nombre d'élèves inscrits qui débutent une formation	592	754	748			

■ **Orientation 2 : Assurer le développement des compétences professionnelles selon les pratiques issues de la recherche qui agissent sur la réussite**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025- 2026	Résultats 2026- 2027	Résultats 2027- 2028
Objectif 5 : D'ici juin 2027, actualiser le plan de développement professionnel du personnel enseignant au regard des objectifs du PEVR.	Taux de satisfaction du personnel enseignant quant au développement de leurs compétences	85 %	Aucune donnée	Aucune donnée			
	Taux de satisfaction des constats sur les impacts positifs chez les élèves	85 %	Aucune donnée	Aucune donnée			
Objectif 6 : D'ici juin 2027, déployer les plans de développement professionnel au	Référentiels de compétences pour tous les intervenant.e.s en soutien direct aux élèves connus et appliqués de	4 référentiels sur 4	Non complété	1 référentiel pour les secrétaires d'école et 1 référentiel pour			

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025- 2026	Résultats 2026- 2027	Résultats 2027- 2028
regard des référentiels de compétences des intervenant.e.s en soutien direct aux élèves (TES, PEH, surveillant.e.s, éducateur.rice.s en service de garde).	tous			les TES à paraître sous peu			
	Nombre de plans de développement professionnel déployés pour les intervenant.e.s en soutien direct aux élèves	2 plans de développement sur 4	Aucun complété pour les 4 corps d'emploi inscrits	Aucun complété pour les 4 corps d'emploi inscrits			
Objectif 7 : D'ici juin 2027, mettre en place des conditions permettant aux directions d'exercer un leadership stratégique sur la base d'une vision partagée.	Référentiel de compétences des directions d'établissement connu et appliqué de tous	1 référentiel sur 1	En cours de traitement en collaboration avec la DGA	En cours de traitement en collaboration avec la DGA			
	Taux de satisfaction quant au développement des compétences en termes de leadership pédagogique	85 %	Sondage : 95 % des directions soutiennent avoir reçu un soutien adéquat pour l'atteinte de leurs objectifs professionnels.	Aucun sondage en 2024-2025			

ENJEU 2 : DES ENVIRONNEMENTS FAVORISANT LE BIEN-ÊTRE DE CHACUN

- **Orientation 1 : Offrir un milieu professionnel stimulant où chaque membre du personnel se sent reconnu et valorisé**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025- 2026	Résultats 2026- 2027	Résultats 2027- 2028
Objectif 8 : D'ici juin 2027, avoir un taux de rétention de 85 % des personnels scolaires.	Taux de rétention du personnel enseignant durant les 5 premières années d'exercice de la profession	90 % (personnel régulier)	84,3 %	81,3%			
	Taux de rétention des personnels scolaires par corps d'emploi	85 % par corps d'emploi (personnel régulier)	Soutien : 79,5 % Enseignants : 91,8 % Professionnels : 77,8 % Cadres : 93,8 % Global : 85,4 %	Soutien : 86,9 % Enseignants : 93,6 % Professionnels : 100 % Cadres : 60 % Global : 89 %			
Objectif 9 : D'ici juin 2027, augmenter le taux de satisfaction	Taux de satisfaction par catégorie d'emploi par un sondage biannuel	85 % pour toutes les catégories	Aucun sondage en 2023-2024	71 % (sondage organisationnel fait en			

au travail chez le personnel du CSSL.		d'emploi		novembre 2024)			
---------------------------------------	--	----------	--	----------------	--	--	--

■ **Orientation 2 : Construire un vivre-ensemble harmonieux au sein des établissements dans le respect des différences**

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027	Résultats 2027-2028
Objectif 10 : D'ici juin 2027, augmenter le sentiment de sécurité des élèves et du personnel.	Indice de bien-être des élèves et des personnels au sein des écoles et des centres par un sondage biannuel	90 % pour les élèves et le personnel	82 % élèves au primaire 74 % élèves au secondaire 81 % pour le personnel	Aucun sondage en 2024-2025			
	Sentiment de sécurité des élèves par un sondage biannuel	90 %	Primaire 82 % Secondaire 67 %	Aucun sondage en 2024-2025			
	Sentiment de sécurité du personnel par corps d'emploi par un sondage biannuel	90 % pour toutes les catégories d'emploi	Aucun sondage en 2023-2024	Aucun sondage en 2024-2025			
Objectif 11 : D'ici juin 2027, mettre en place des conditions favorisant la santé et le développement du bien-être des élèves et du personnel.	Indice de bien-être des élèves et des personnels au sein des écoles et des centres par un sondage biannuel	90 % pour les élèves et le personnel	Aucun sondage en 2023-2024	72 %			
	Taux de satisfaction des conditions mises en place par un sondage biannuel	85 % pour les élèves et le personnel	Aucun sondage en 2023-2024	72 %			
	Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier	50 % (plan stratégique)	39, 95 %	41 %			
	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de la situation de leur	100 % (plan stratégique)	En attente du référentiel du ministère	0 % (comité mis en place en 2025-2026)			

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025- 2026	Résultats 2026- 2027	Résultats 2027- 2028
	milieu						

Explication des résultats

Objectif 1 – D’ici juin 2027, accroître la réussite des élèves en littératie en augmentant de 15 % le nombre d’élèves dans la zone « sans risque » :

- Constat : légère progression au primaire (63 % → 65,9 %), mais recul au secondaire (45,2 % → 42,3 %).
- Analyse : la lecture s’améliore graduellement, mais l’écriture demeure en deçà des cibles, notamment au secondaire.

Actions entreprises :

Nous avons poursuivi un accompagnement auprès des enseignants, basé sur des équipes collaboratives et des communautés d’apprentissage professionnelles (CAP). Les directions et conseillers pédagogiques participent à des communautés de pratique pour soutenir la mise en place des CAP dans les écoles. D’autres démarches importantes sont en cours :

- Comité de cocréation en français – écriture, 2^e secondaire : Mise en place d’un comité regroupant des représentants enseignants de chaque école secondaire.
- Mise en place d’équipes collaboratives dans chacune des écoles secondaires en français.

Objectif 2 – D’ici juin 2027, accroître la réussite des élèves en numératie en augmentant de 15 % le nombre d’élèves dans la zone « sans risque » :

- Constat : résultats en baisse, surtout au secondaire (1^{er} cycle : 55 % → 47,5 %).
- Analyse : les écarts entre ordres d’enseignement persistent; la cible de +15 % est loin d’être atteinte.

Actions entreprises :

Nous avons poursuivi un accompagnement auprès des enseignants, basé sur des équipes collaboratives et des communautés d’apprentissage professionnelles (CAP). Les directions et conseillers pédagogiques participent à des communautés de pratique pour soutenir la mise en place des CAP dans les écoles.

Objectif 3 – D’ici juin 2027, accroître la persévérance scolaire en augmentant de 10 % le taux d’obtention d’un premier diplôme ou d’une première qualification en 7 ans après l’entrée au secondaire :

- Constat : amélioration du taux global (68,6 % → 73,6 %) et de celui des garçons (62,7 % → 70 %).
- Analyse : tendance positive qui s’approche graduellement de la cible stratégique (86 %).

Actions entreprises :

Un comité sur la persévérance scolaire et un deuxième concernant la relance des élèves non diplômés ont été mis en place. Ils ont pour mandat d’identifier et de promouvoir les meilleures pratiques afin de favoriser la diplomation et la qualification.

Un poste de conseillère d’orientation à la relance a été créé afin d’offrir un accompagnement individualisé des élèves qui ont abandonné.

Un formulaire à compléter lors de l’abandon d’un élève a été créé, afin que celui-ci soit pris en charge par la conseillère d’orientation à la relance.

Un portrait a été finement réalisé, basé sur des données en lien avec le décrochage scolaire au sein de notre centre de services scolaire.

Objectif 4 – D’ici juin 2027, augmenter de 10 % la diplomation en formation professionnelle :

- Constat : taux de diplomation stable et élevé (84,2 %), nombre d’inscriptions maintenu (754 → 748).
- Analyse : la cible (85 %) est presque atteinte.

Objectif 5 – D’ici juin 2027, actualiser le plan de développement professionnel du personnel enseignant au regard des objectifs du PEVR :

Cet objectif est en progression. Des offres de service ont été convenues entre les équipes de direction, les enseignants et le service des ressources éducatives pour mieux répondre aux besoins de développement en lien avec les objectifs du PEVR.

Objectif 6 – D’ici juin 2027, déployer les plans de développement professionnel au regard des référentiels de compétences des intervenant.e.s en soutien direct aux élèves (TES, PEH, surveillant.e.s, éducateur.rice.s en service de garde) : les tables d’expertise ont travaillé à

déployer les référentiels, notamment ceux des secrétaires et des TES, qui devraient paraître sous peu.

Objectif 7 – D’ici juin 2027, mettre en place des conditions permettant aux directions d’exercer un leadership stratégique sur la base d’une vision partagée :

Cet objectif progresse grâce à plusieurs initiatives concrètes visant à renforcer le leadership stratégique des directions autour d’une vision commune. Voici les principales actions en cours :

- Communautés de pratiques (CoP) : Poursuite de la CoP pour les directions, directions adjointes et conseillers pédagogiques afin de soutenir la mise en place de CAP (communautés d’apprentissage professionnelles) basées sur des données concrètes pour améliorer la réussite des élèves.
- Offre de services structurée : Soutien personnalisé aux établissements pour atteindre les objectifs du PEVR, incluant l’accompagnement des équipes collaboratives.
- Collaboration et cocréation : Mise en place de comités incluant enseignants et directions pour développer des pratiques pédagogiques cohérentes dans les matières à sanction.
- Accompagnement stratégique : Soutien du projet CAR pour renforcer l’implantation des CAP.
- Tables pédagogiques : Organisation de rencontres régulières pour le secondaire, l’éducation des adultes et la formation professionnelle, favorisant le partage de stratégies et la réflexion collective.
- Formation au leadership stratégique : Tables de réflexion pour outiller les directions dans leur rôle de leaders pédagogiques.

Objectif 8 – D’ici juin 2027, avoir un taux de rétention de 85 % des personnels scolaires : tous les efforts sont de mise pour atteindre cette cible et c’est au fil du temps que nous pourrions voir les bénéfices des efforts déployés. À titre d’exemple, ont été mis en place : un programme de référencement, une formation sur la reconnaissance et sur l’intelligence artificielle, le développement d’outils pour l’insertion professionnelle (enseignant, soutien), etc.

Objectif 9 – D’ici juin 2027, augmenter le taux de satisfaction au travail chez le personnel du CSSL :

Nous avons réalisé un sondage organisationnel en novembre 2024 pour mesurer la satisfaction du personnel, tout en poursuivant le Programme Équilibre et notre partenariat avec diverses entreprises offrant des rabais corporatifs (ex. Strøm Spa).

Objectif 10 – D’ici juin 2027, augmenter le sentiment de sécurité des élèves et du personnel :

Aucun sondage n’a été effectué en 2024-2025 à ce sujet, toutefois cet objectif est en constant développement. Les établissements, avec les pistes d’amélioration propres à leurs établissements fournies l’an dernier à la suite du sondage, ont pu poser des actions ciblées pour améliorer le sentiment de sécurité des élèves.

Les gestionnaires ont été sensibilisés à plusieurs thèmes, dont les interactions avec une personne en détresse psychologique, la prévention de l’absentéisme, les interventions et le soutien en période d’invalidité ainsi que les bonnes pratiques au retour au travail et l’estime de soi. Puis, le personnel CPI a reçu une formation sur la prévention et la gestion des comportements à risque.

De plus, le CSSL analyse régulièrement et rigoureusement les avis d’accidents, afin de pouvoir procéder au besoin à l’identification de situations à risque, à la mise sur pied de processus d’enquête et de suivis des mesures préventives.

Le personnel a accès au Programme d’aide aux employés et à la famille, et le Comité en santé et en sécurité est consulté de façon régulière pour établir les priorités et formuler des recommandations.

Objectif 11 – D’ici juin 2027, mettre en place des conditions favorisant la santé et le développement du bien-être des élèves et du personnel :

Voici ce qui a été mis en place en lien avec cet objectif :

- Accès au Programme d’aide aux employés et à la famille pour le personnel
- Accès à la télémédecine pour les employés
- Formation des gestionnaires en février 2025 (Chronique RH) portant notamment sur le repérage des signes de détresse et les interventions
- Plusieurs interventions relatives au climat de travail dans divers établissements
- Poursuite du Programme Équilibre
- Publication de ressources mieux-être dans l’infolettre Le Montagnard
- Poursuite du partenariat avec le Strøm Spa
- Formation sur la reconnaissance pour tous les gestionnaires (pour la mise en place de mécanismes formels et informels afin de valoriser les contributions du personnel)
- Partage de diverses ressources humaines (notamment en matière de santé psychologique, de violence conjugale et familiale et de violence sexuelle)

Un comité sera mis en place en 2025-2026, ayant comme objectif de faire connaître aux directions d’établissement le référentiel sur le bien-être des élèves afin qu’elles analysent la

situation de leur milieu et aient recours aux outils proposés pour apporter des améliorations, le cas échéant.

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024	RÉSULTATS 2024-2025	RÉSULTATS 2025-2026	RÉSULTATS 2026-2027
Objectif 1 : Accroître la réussite des élèves	1. Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	84,7 %	68, 58 %	73,6 % (provisoire - données tirées de Lumix, suivi cohorte sec.1)		
	2. Taux de réussite des garçons	80,7 %	62,73 %	70,0 % (provisoire - données tirées de Lumix, suivi cohorte sec.1)		
	3. Taux de réussite des EHDA	62,6 %	57,93 %	Données non disponibles		
	4. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année du primaire (réseau francophone, public)	72,5 %	62,8 %	72,2 %		
	5. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6 ^e année du primaire (réseaux publics francophone et anglophone)	68,0 %	76,9 %	66,3 %		
	6. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de français, langue d'enseignement, 2 ^e année du secondaire (réseau francophone, public)	60,0 %	58,8 %	54,8 %		
Objectif 2 : Moderniser et valoriser la formation professionnelle	8. Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	81,9 %	Données non disponibles	Données non disponibles		

Objectif	INDICATEUR	CIBLE 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024	RÉSULTATS 2024-2025	RÉSULTATS 2025-2026	RÉSULTATS 2026-2027
Objectif 4 : Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers	11. Taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier	50 %	39,95 %	41 %		
Objectif 5 : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves	12. Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu	25 %	En attente du référentiel du ministère	0% Un comité est mis en place en 2025-2026		

Indicateur 1 – Taux d’obtention d’un premier diplôme ou d’une première qualification en 7 ans après l’entrée au secondaire : Le taux global de diplomation et de qualification demeure en progression par rapport aux cohortes précédentes, mais une légère baisse a été observée entre 2023-2024 et 2024-2025.

Indicateur 2 – Taux de réussite des garçons : cet objectif est considéré comme non atteint.

Indicateur 3 – Taux de réussite des EHDA : Plusieurs actions sont mises en œuvre pour favoriser des résultats visant à atteindre la cible ministérielle (classes hybrides, équipe multidisciplinaire volante, complémentarité dans les services avec nos partenaires, dont le CISSS, formation et accompagnement du personnel).

Indicateur 4 – Proportion d’élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l’épreuve obligatoire de lecture en français, langue d’enseignement, 4e année du primaire (réseau francophone, public) : La cible ministérielle (72,5 %) est pratiquement atteinte; les actions doivent être poursuivies pour consolider ces acquis et maintenir la progression.

Indicateur 5 – Proportion d’élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l’épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6e année du primaire (réseaux publics francophone et anglophone) : La performance en mathématique a diminué de 10 points, se situant légèrement sous la cible.

Indicateur 6 – Proportion d’élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l’épreuve obligatoire d’écriture en français, langue d’enseignement, 2e année du secondaire (réseau francophone, public) : La cible ministérielle (60 %) n’est pas atteinte.

Indicateur 8 – Taux d’obtention d’un diplôme en formation professionnelle après 3 ans : les données sont non disponibles.

Indicateur 11 – Taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier : L’objectif ministériel (50 %) n’est pas encore atteint, mais la progression est amorcée; le soutien offert aux directions et enseignants devrait permettre de développer davantage de projets innovants d’ici 2026.

Indicateur 12 – Proportion d’écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l’élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu : un comité est mis en place en 2025-2026, ayant comme objectif de faire connaître aux directions d’établissement le référentiel sur le bien-être des élèves afin qu’elles analysent la situation de leur milieu et aient recours aux outils proposés pour apporter des améliorations, le cas échéant.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

■ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

<i>Échelle</i>
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Au-Cœur-de-la-Nature (90 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Campus primaire Mont-Tremblant (804 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Chante-au-Vent (178 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École de l'Expédition (122 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École primaire de Saint-Sauveur (1052 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Fleur-des-Neiges (384 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
L'Arc-en-Ciel (70 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
La Relève (83 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	0 %
Le Carrefour (161 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
L'Odyssée (152 élèves)	Aucun événement déclaré	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Le Tremplin (135 élèves)	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	0 %
Lionel-Groulx – Monseigneur-Bazinet (259 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Monseigneur-Ovide- Charlebois – Monseigneur-Lionel-	Aucun événement déclaré	Aucun événement déclaré	0 %

Scheffer (169 élèves)			
Notre-Dame-de-la-Sagesse (192 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Sacré-Cœur (primaire) (176 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Saint-Jean-Baptiste – Sainte-Marie (488 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Saint-Joseph (518 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École secondaire Augustin-Norbert-Morin (1221 élèves)	De 10 à 19 événements	Moins de 10 événements déclarés	0 %
École secondaire Curé-Mercure (964 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Polyvalente des Monts (1037 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Sacré-Cœur (secondaire) (137 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Vert-Pré	Aucun événement déclaré En collaboration avec le centre jeunesse	Aucun événement déclaré En collaboration avec le centre jeunesse	0 %

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Établissement scolaire	Nature de la plainte	Nature des interventions	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Campus primaire Mont-Tremblant	Intimidation	Interventions de l'enseignante auprès des élèves concernés, changement de place dans la classe.	0 %
École secondaire Augustin-Norbert-Morin	Violence	Application du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence, changement de groupe, contrats de paix et application d'une interdiction de contact émise par les policiers et rencontre avec le personnel concerné.	0 %
École secondaire Augustin-Norbert-Morin	Intimidation	Application du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et suivis des professionnels internes et externes.	0 %
École secondaire Augustin-Norbert-Morin	Intimidation	Un suivi a été fait par la direction de l'école afin que la situation cesse conformément au Plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école.	0 %
École Saint-Jean-Baptiste	Violence	Application du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence, suivis des professionnels internes et externes et élaboration d'un plan d'intervention	0 %

– Sainte-Marie			
École secondaire Augustin-Norbert-Morin	Intimidation	Application du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et transfert administratif vers une nouvelle école.	0 %
Polyvalente des Monts	Intimidation	Application du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et soutien de la technicienne en éducation spécialisée.	0 %
École Saint-Joseph	Intimidation	Application du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école et élaboration d'un plan d'action.	0 %
École Saint-Joseph	Intimidation	Application du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école et élaboration d'un plan d'action.	0 %
Polyvalente des Monts	Intimidation	Application du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.	0 %
Campus primaire Mont-Tremblant	Intimidation	Application du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et rencontre entre l'enseignante et les parents pour élaborer un plan d'action.	0 %
École Saint-Joseph	VACS	Interventions en lien avec le Plan de lutte contre l'intimidation et interventions des professionnels internes et externes.	0 %
École primaire de Saint-Sauveur	VACS	Interventions en lien avec le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et changement d'école.	0 %
École primaire de Saint-Sauveur	VACS	Interventions en lien avec le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.	0 %

3.3 Procédure d'examen des plaintes

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, le Protecteur national de l'élève est responsable de l'application de la procédure de traitement des plaintes et des signalements dans le milieu scolaire québécois.

Cette procédure, nationale et uniformisée, permet au Protecteur national de l'élève, soutenu par un réseau de protecteurs régionaux de l'élève présents dans toutes les régions du Québec, de garantir le respect des droits des élèves et de leurs parents. Ensemble, ils contribuent à l'amélioration continue des services offerts dans le réseau de l'éducation.

En conformité avec la Loi sur le protecteur national de l'élève, le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) a également mis en place ce nouveau processus de traitement des plaintes en nommant une responsable dédiée à cette fonction. Les plaintes peuvent être déposées par l'élève lui-même, par l'enfant visé par l'article 16, ou encore par les parents de ceux-ci, s'ils estiment qu'un service attendu ou en cours de prestation au CSSL ne répond pas à leurs attentes ou s'il y a lieu de soulever des insatisfactions.

En vertu des obligations prescrites par l'article 21 de la Loi, la nouvelle procédure a été largement publicisée dans tous les établissements du CSSL. Des affiches sont présentes dans chaque école et centre, et la procédure complète est accessible à partir de chaque page web des établissements ainsi que sur le site principal du CSSL, à l'adresse suivante : [Processus de plainte](#).

Pour l'année scolaire 2024-2025, la responsable du traitement des plaintes (RTP) a traité 11 plaintes relativement à l'intimidation et la violence et 3 plaintes d'acte de violence à caractère sexuel conformément à la procédure du traitement des plaintes prévue à la Loi sur le protecteur national de l'élève.

Interventions visant à lutter contre l'intimidation et la violence :

En vertu de l'article 96.12 de la *Loi sur l'instruction publique*, les directions d'établissement voient à la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Elles reçoivent et traitent avec diligence tout signalement et toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.

Depuis 2011, le Centre de services scolaire des Laurentides a, en collaboration avec les directions d'établissement et les équipes-écoles, procédé à l'implantation du système de soutien aux comportements positifs (système SCP) dans l'ensemble de ses écoles. Le système SCP est reconnu comme étant un système efficace, appuyé par la recherche, pour la réduction des comportements de violence et d'intimidation. Entre autres, il met en valeur la notion de respect des autres, tout en favorisant la participation des élèves et la mobilisation du personnel. Parallèlement, le programme d'encadrement positif (PEP), service offert aux élèves qui présentent des difficultés particulières (comportement, anxiété, démotivation, etc.), a aussi été implanté. La combinaison de ces deux systèmes a permis de réduire les gestes de violence et d'intimidation au sein du CSSL en plus d'augmenter le taux de diplomation.

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Afin de mettre en œuvre son Plan d'engagement vers la réussite, le Centre de services scolaire des Laurentides s'est doté d'objectifs de répartition des ressources rigoureux qui soutiennent la réussite scolaire de tous les élèves et l'atteinte des cibles incluses dans les projets éducatifs des établissements.

Dans un esprit de subsidiarité, le CSSL souhaite faire bénéficier les établissements de la plus grande marge budgétaire possible et favoriser la transférabilité au niveau des sommes disponibles, tout en respectant l'équilibre budgétaire.

La répartition des ressources disponibles entre les établissements est effectuée de façon équitable et transparente, en tenant compte des critères établis par le comité de répartition des ressources. Ces critères doivent respecter les encadrements légaux des conventions collectives et des politiques s'appliquant au Centre de services scolaire et à ses établissements.

Les principes de la répartition annuelle des revenus²

Distribuer les allocations supplémentaires ciblées provenant du ministère de l'Éducation selon les fins auxquelles elles ont été allouées, et ce, dans un délai raisonnable (référence à l'article 275 de la LIP).

Respecter les priorités budgétaires du Centre de services scolaire, et ce, en vertu de son Plan d'engagement vers la réussite (référence aux articles 209,1 et 275 de la LIP).

Effectuer la répartition des ressources de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements et les services, des inégalités sociales et économiques auxquelles les établissements sont confrontés, et du Plan d'engagement vers la réussite en excluant les revenus autonomes des établissements.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les critères de répartition des ressources sont établis afin de tenir compte des besoins spécifiques des établissements et d'assurer une répartition équitable.

Selon le type d'allocation à répartir, plusieurs critères peuvent être considérés. En concertation avec le CRR, l'application de ces critères pour chaque situation est précisée annuellement dans le document Critères de répartition des revenus.

Les critères de répartition sont subdivisés en quatre grandes catégories pour chacun des trois ordres d'enseignement (jeunes, éducation des adultes et formation professionnelle) :

² Les objectifs et les principes de répartition des ressources du CSSL sont davantage décrits dans le document Objectifs et principes de répartition des ressources 2024-2025.

- Élèves :
 - réguliers;
 - en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
 - en situation de handicap;
 - élèves recevant des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français.

- Indice de défavorisation :
 - Indice de milieu socio-économique (IMSE);
 - Indice du seuil de faible revenu (SFR).

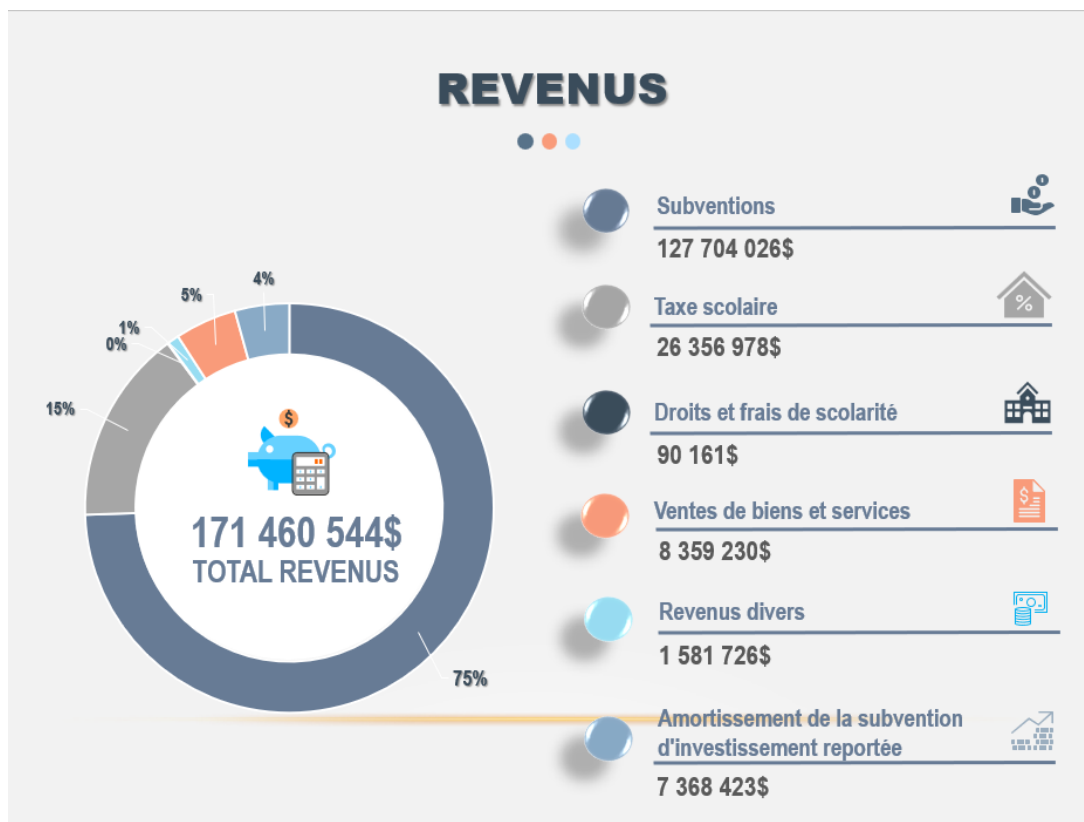
- Réussite des élèves :
 - taux de réussite;
 - élèves ayant un plan d'intervention.

- Autres critères :
 - nombre d'élèves par établissement;
 - nombre de bâtiment et leur superficie;
 - strates d'élèves (exemple 0-100, 101 à 200, 201 à 300, 300 et plus);
 - nombre de groupes;
 - type de programmes;
 - plage horaire où les services sont offerts;
 - nombre d'employé(e)s - équivalent temps plein;
 - autres critères jugés pertinents, selon le type d'allocation.

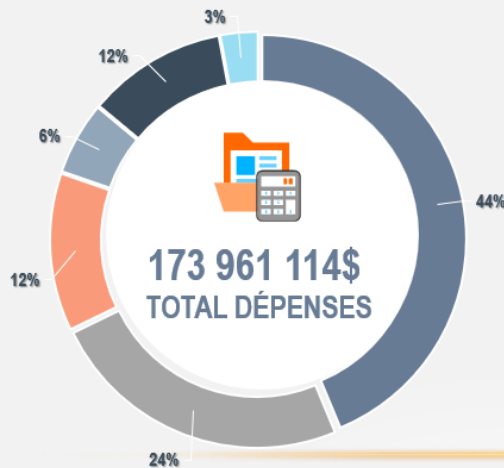
4.2 Ressources financières

En conformité avec l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique, nous publions un résumé des états financiers du Centre de services scolaire des Laurentides pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025.

Résultats financiers 2024-2025

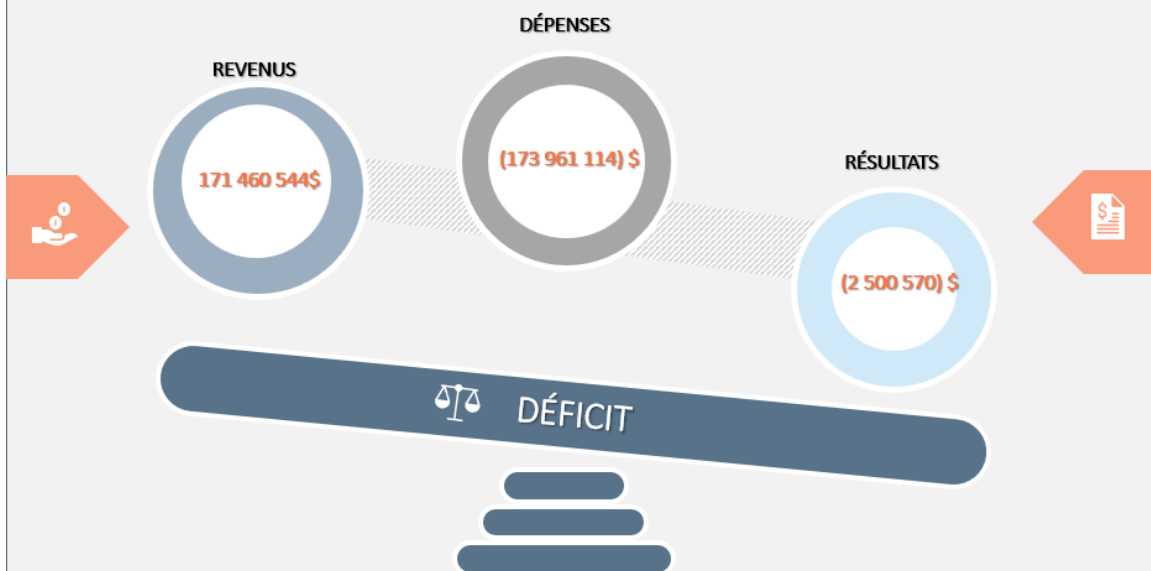


DÉPENSES



Enseignement et formation	76 089 978\$	
Soutien enseignement et formation	41 860 197\$	
Services d'appoint	21 724 974\$	
Biens meubles et immeubles	19 163 218\$	
Activités administratives	9 996 745\$	
Activités connexes	5 126 002\$	

RÉSULTATS AU 30 JUIN 2025



État de la situation financière au 30 juin 2025

	2025	2024
REVENUS		
Subvention du MEQ	127 704 026	120 427 971
Taxe scolaire	26 356 978	23 689 697
Droits de scolarité et frais de scolarisation	90 161	63 603
Ventes de biens et services	8 359 230	7 726 829
Revenus divers	1 581 726	1 683 233
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	7 368 423	5 843 145
Total des revenus	171 460 544	159 434 478
CHARGES		
Enseignement et formation	76 089 979	64 932 911
Soutien à l'enseignement et à la formation	41 860 197	34 461 329
Services d'appoint	21 724 974	21 137 986
Activités administratives	9 270 510	8 468 459
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	19 163 218	19 165 185
Activités connexes	5 126 002	9 540 872
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	726 235	767 219
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	0	11 652
Total des charges	173 961 115	158 485 613
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS	-2 500 571	948 865

* L'excédent accumulé au 30 juin 2025 est de l'ordre de 745k\$.

Le MEQ encadre l'utilisation des excédents, précisant que cette somme ne peut être utilisée par le Centre de services scolaire des Laurentides. En effet, le MEQ « retire » de cet excédent la valeur des terrains pour une montant de 1M\$.

Le déficit de l'exercice 2024-2025 s'explique par des éléments exceptionnels et non récurrents.

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	152425.82	00 :00	152425.82	86
2. Personnel professionnel	133499.40	239.17	133738.57	87
3. Personnel enseignant	1116042.1	1254.26	1117296.36	1053
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	681591.74	4278.01	685869.75	540
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	144196.71	1925.43	146122.14	89
Total en heures	2227755.77	7696.87	2235452.64	1855

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	2 038 112,94
Total des heures rémunérées effectuées (B)	2 235 452,64
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	197 339.7
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non <i>(Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	Non. Les heures d'absences n'étaient pas incluses dans la déclaration, ce qui explique la différence avec 2023-2024.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	18	Plus petit: 25 001,01 \$ Plus élevé: 161 297,06 \$ Total : 1 022 620,04\$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	101	Plus petit: 25 196,32 \$ Plus élevé: 20 946 948,88 \$ Total : 48 506 189,70 \$
Total	119	

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

Du côté de l'entretien de nos actifs, les ressources matérielles ont poursuivi l'amélioration de la qualité des données dans GIEES et amorcé l'intégration du volet entretien dans Maximo, dont le déploiement complet est prévu en 2025-2026.

Nous avons également poursuivi notre objectif interne visant la transition d'un mode d'entretien réactif vers un entretien préventif pour plusieurs catégories d'équipements, soit le CVAC, l'électricité, les chaudières et les génératrices.

Enfin, une série d'études portant sur la capacité portante des structures de nos bâtiments a été réalisée. Ces analyses ont permis d'établir une stratégie globale de déneigement manuel des toitures afin d'assurer la sécurité des occupants et la protection de nos installations.

■ Maintien de l'actif immobilier

En octobre 2024, le principe des cibles de dépenses a été mis en place afin d'encadrer et de réguler les investissements en maintien et en bonification du parc immobilier des centres de services scolaires.

Cette nouvelle balise constitue désormais la référence pour le suivi des investissements, et le présent rapport annuel s'y rattache pour présenter les résultats et la planification associée.

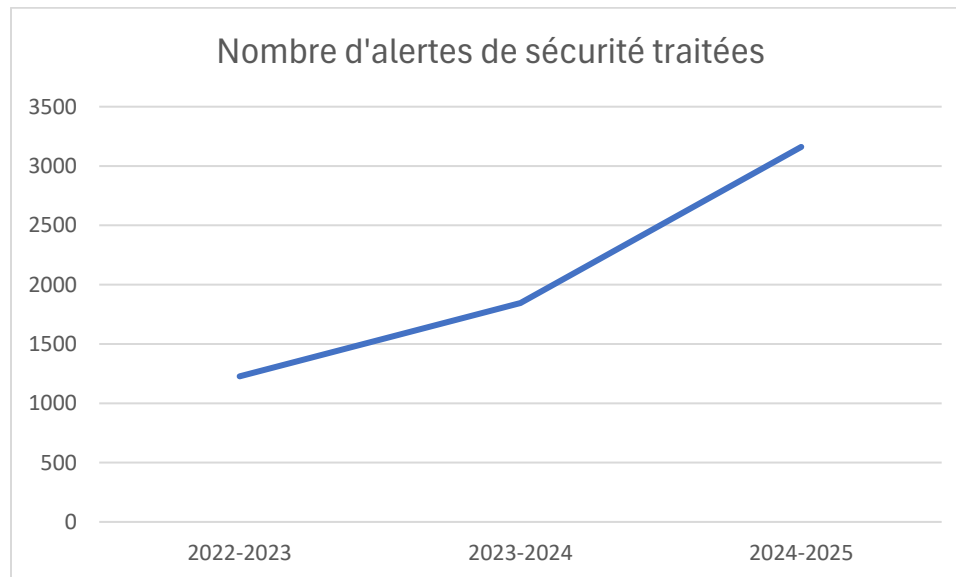
2023-2024 (Année précédente)	2024-2025 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés 2024-2025	Cibles 2025-2026	Cibles 2026-2027
N/A	Réal Maintien : 7 786 881,38 \$ Réal Bonification : 27 520 842,83 \$	Maintien : 7 303 754 \$ Bonification : 8 870 268 \$	Maintien : 18 934 513 \$ Bonification : Non disponible

4.5.2 Ressources informationnelles

Les ressources informationnelles en quelques chiffres :

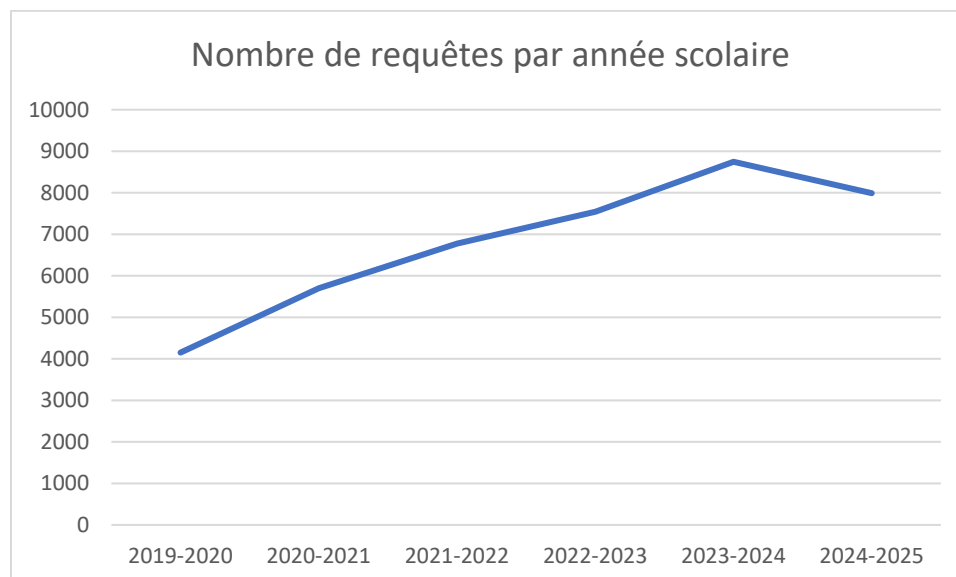
- Outils numériques
 - Acquisition de 83 écrans tactiles interactifs (210 000 \$) afin de terminer le remplacement des TBI avec canon;
 - Acquisition de 280 portables pour le personnel enseignant et administratif afin de terminer le retrait des postes désuets pour la migration vers Windows 11 (125 000 \$);
 - Acquisition de 750 écrans pour la compatibilité au format des nouveaux ETI (50 000 \$);
 - Utilisation de la mesure de rehaussement du PQI_RI 2024-2025 afin d'acquérir 350 portables pour le SRÉ (élèves utilisant des outils technologiques) et pour le renouvellement de la flotte de portables au CSSL (137 420 \$).
- Infrastructure réseau
 - Acquisition du nouveau système de téléphonie comprenant 700 nouveaux téléphones IP (60 000 \$);
 - Ajout de 25 bornes Wi-Fi dans les établissements (13 000 \$);
 - Entretien des batteries UPS dans la salle des serveurs (1000 \$).

■ Sécurité de l'information



■ Soutien aux usagers

Le remplacement massif des ETI ainsi que la mise à niveau du parc informatique a eu un effet positif sur l'équipe de soutien à l'utilisateur. Les demandes de soutien technique aux usagers des écoles et des centres sont en baisse pour la première fois depuis au moins 5 ans.



2019-2020 : 4151 requêtes

2020-2021 : 5701 requêtes

2021-2022 : 6776 requêtes

2022-2023 : 7541 requêtes

2023-2024 : 8746 requêtes

2024-2025 : 7990 requêtes

Quelques réalisations :

- **Infrastructure, sécurité et infonuagique : (RELIRE, mais bonne version 24-25)**
 - Migration des serveurs pédagogiques du CFP vers un serveur unifié;
 - Migration à Windows 11 de 4204 postes informatiques sur un parc total de 5500;
 - Remplacement de 45 commutateurs d'accès dans les établissements;
 - Implantation et migration de 50 % de l'infrastructure serveurs vers l'infonuagique (PCCTI du MCN);
 - Mise en place de mesures de sécurité supplémentaires :
 - procédure renforcée lors des campagnes de sensibilisation à l'hameçonnage;
 - retrait des comptes génériques externes et ajout de l'authentification multifacteur;
 - rehaussement des contrôles de sécurité M365-SOA;
 - transition vers un cœur de routage doté d'une pare-feu avancé (Est-Ouest);
 - bonification des fonctionnalités EDR;
 - restructuration et resserrement des groupes de sécurité AD.

- **Développement (programmation) et intelligence d'affaires (BI)**
 - Bonification des rapports de gestion et d'intelligence d'affaires pour les services administratifs, avec une progression de 98 à 154 rapports;
 - Participation active et livraison de rapports standardisés au niveau national avec la Communauté en intelligence numérique (COPin), soit actuellement la seule COPin ayant livré des rapports BI liés au suivi de la réussite et de la diplomation à l'ensemble des CSS du Québec. La participation spéciale du CSSL a été soulignée par la GRICS;
 - Amélioration du système de gestion des requêtes (JIRA – Guichet unique) par l'ajout de 7 nouvelles requêtes et 90 demandes de modification pour l'ensemble des services administratifs;
 - Développement (programmation) de divers outils technologiques visant à optimiser la gestion des vacances, les demandes de remboursements des frais de déplacement, la gestion budgétaire, l'automatisation du bottin informatique de Paie-GRH ainsi que la conception de rapports fonctionnels.

5. Annexe du rapport annuel

a) Document de règles de régie interne

RÈGLES DE RÉGIE INTERNE - Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

Rapport annuel 2024-2025 présenté au conseil d'administration à la séance du 10 décembre 2025.

Cette publication a été réalisée par le Service du secrétariat général et des communications du Centre de services scolaire des Laurentides, avec la collaboration de :

- Direction générale
- Service des ressources financières
- Service des ressources éducatives
- Service des ressources humaines
- Service des ressources matérielles et du transport scolaire
- Service des technologies informatiques et de l'organisation scolaire

Le contenu de cette publication se trouve sur le site Internet du Centre de services scolaire à l'adresse suivante : www.csslaurentides.gouv.qc.ca.